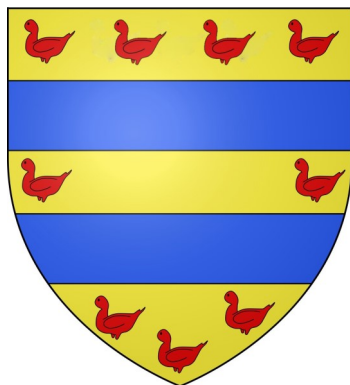


# Le petit hambyon



## Avenir des immeubles Vastel au cœur du bourg de Hambye

### Dans ce numéro :

Avenir de l'immeuble Vastel	1
Marchés estivaux / Focus sur les activités	2
Focus sur les activités associatives	3-4
Projet de voyage à Jersey	4
Portrait de sœur Isabelle Charrette	5-6
Elagage	7
Infos pratiques / Agenda /marché de Noël	8

### Généralités :

La métamorphose de la commune de Hambye a été importante. Les efforts consentis ont permis à la commune de progresser légèrement entre 1999 et 2012. Elle est descendue à 1082 habitants au recensement de 2020. Selon l'INSEE de 2020 il y avait 546 résidences principales et 106 résidences secondaires. 112 logements restaient vacants. C'est un chiffre important d'immeubles non occupés.



Le conseil municipal a acté l'acquisition des immeubles Vastel le 5 avril 2023 moyennant la somme de 151 000€. Situés au cœur du bourg, ils sont un emplacement stratégique et le conseil municipal a fait valoir son droit de préemption dès le 9 février précédent pour y créer des activités commerciales. Elle a décidé, de faire appel à un technicien de la CCI (chambre de commerce et d'industrie de Normandie). Le conseil a acté le principe d'une division potentielle des immeubles en 3 blocs au rez-de-chaussée (adaptés aux trois entrées existantes) et des logements à l'étage.

La CCI a demandé de réfléchir sur les activités recherchées.

Nous invitons les habitants à s'associer au projet en déposant leurs idées dans la boîte aux lettres de la mairie sur papier libre ou par courriel à l'adresse suivante :

[mairie.hambye@wanadoo.fr](mailto:mairie.hambye@wanadoo.fr)

## Les marchés estivaux de juillet et août



Les marchés estivaux du 18 août et du 21 juillet, en semi-nocturne, ont été un peu moins bien fréquentés en août en raison de la météo. Ils ont été animés par les groupes musicaux « Les Champouineuses du Gers », avec leur grunge métal qui décoiffe et le quartet des « Dust-Unit » dans le champ de la musique western. Les exposants ont été très à l'écoute. Les producteurs, artisans, et créateurs y ont proposé des produits de qualité et des produits frais. Ce marché offre l'occasion de soutenir l'économie locale, de découvrir des produits artisanaux uniques. Les marchés estivaux animés offrent une ambiance festive. Ne manquez pas l'occasion d'y faire un tour l'été prochain.

## Focus sur les activités associatives : l'art floral

Vous aimez la nature, les fleurs venez découvrir avec Jocelyne Gonnet et son collègue, l'art floral dont les prochains cours sont fixés le 11 décembre, 15 janvier, 12 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai et 10 juin pour ce 1er semestre 2024. Ces ateliers sont proposés les lundis concernés : l'après-midi à 14 heures et le soir à 20 heures à la salle des associations de Hambye. Ce sont 46 personnes qui y participent. Le matériel est fourni. Il y a un groupement d'achat possible pour les fleurs. Une fiche pratique est remise en fin de cours. Les participations se consistent en une adhésion à Familles rurales et une inscription aux ateliers. Ca se passe dans une ambiance conviviale.

Pour plus de renseignements, contact au : 06 88 13 50 81.

*Photographie : Véronique Pierre*



## Focus sur les activités associatives : Granville yoga

Le groupe « Granville yoga » sous la direction de Sandrine Leperchois-Vesval se réunit tous les mercredis à la salle des fêtes de Hambye de 18h15 à 19h15. L'animatrice est diplômée de l'école Claude Maréchal « étude et transmission du yoga » après quatre années de formation. Elle est titulaire depuis 2013 du certificat de post-formation, après 3 ans d'études supplémentaires, l'autorisant à former de nouveaux professeurs de Yoga. En avril 2019, elle est diplômée en Yoga thérapie, auprès de Bernard Bouanchaud et de N. Chandrasekaran. Elle vient à



Hambye depuis plusieurs années. Elle porte un grand intérêt au ViniYoga et à la thérapie. L'activité est accessible à tout le monde, le yoga est l'union entre votre corps et l'esprit via le souffle, la concentration, la posture, l'ancrage, la respiration.

Alors pourquoi pas vous ?

Contact : 06 21 82 45 95 ou site internet.



## Focus sur les activités associatives : gymnastique volontaire



Monique Prodhomme est la présidente d'une association de gymnastique locale. Ce sont pas moins de 40 licences qui ont été prises auprès de l'EPGV de Saint-Lô (le comité départemental EPGV de la Manche est affilié à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) pour couvrir l'ensemble des adhérents tant en licence qu'en assurance, ce qui veut dire qu'elle a doublé ses effectifs en quelques années. Les licenciés viennent de Hambye et des communes

périphériques et se retrouvent chaque jeudi matin de 11h à midi en dehors des périodes de vacances scolaires, à la salle des sports ou à la salle des fêtes, l'hiver, sous la direction pétillante et bienveillante de Charly Quinette, animateur sportif de la CMB (Coutances mer et bocage), pour une séance tonique, d'assouplissements, de gymnastique douce et cardio. Chacun y fait ce qu'il peut dans la convivialité. Les effectifs d'hommes augmentent chaque année. L'association existe depuis plusieurs années. Elle fut dirigée par Maddy Monchablon et c'était Stéphane Lepaule qui en était le coach. Ce sont pour la plupart des seniors dynamiques et soucieux de conserver une autonomie de vie. La rentrée se fait en septembre.

Contact : Monique Prodhomme au 02 50 26 90 53 / 06 36 66 19 51. Courriel : [monique.jouanny@sfr.fr](mailto:monique.jouanny@sfr.fr)



## Projet de voyage à Jersey (La Hougue-Bie)



Les élèves de l'école publique de Hambye sont allés à Jersey le 23 juin dernier. Cette proposition s'inscrit dans l'objectif de tisser des liens avec Jersey. Un projet de voyage des hambyons se profile à l'horizon estival 2024 avec le concours de la maison de Normandie à Jersey. Voici le programme :

Départ de Hambye– embarquement à Granville– débarquement à Saint-Héliér- Visite guidée (en français) de la State Assembly (l'Assemblée des Etats de Jersey) bâtiment situé sur la Place Royale – Royale Square. Les greffiers des Etats parlent français et peuvent faire une visite commentée de l'institution permettant de comprendre la manière dont fonctionne le gouvernement et l'Assemblée à Jersey, quels sont les catégories d'élus et leurs responsabilités, comment s'opère le processus de décision etc.. Avec bien évidemment des éléments historiques sur la constitution des Etats de Jersey, les rapports entre Jersey, la Normandie et la

Couronne... Déjeuner en ville. Il pourrait être intéressant d'inviter lors de ce déjeuner Kirsten Morel, Ministre du développement Economique qui est également député de St Lawrence où se trouve la Hougue Bie et président du Comité de jumelage de St Lawrence, tout comme la connétable de St Lawrence Deidre Mezbourian afin de parler des relations que vous souhaitez mettre en place. Monsieur Morel est francophone. Déplacement en bus vers la Hougue Bie (géré par l'organisme privé Jersey Heritage). Visite du site en français pour en comprendre l'histoire, les différents bâtiments (maison néolithique reconstituée, tombe néolithique, chapelles médiévales et bunker allemand). Présentation du trésor de pièces exposé au musée de la Hougue (à voir s'il serait possible d'avoir une présentation). A la suite de la visite, un temps de rencontre pourrait être organisé avec l'Office de Jèrriais qui a travaillé autour de la légende de la Hougue Bie (dans la langue locale) et/ou des représentants de Jersey Heritage (si vous avez des projets à évoquer avec eux).

La location d'un bus sera certainement le moyen le plus simple et sûr de pouvoir vous déplacer à la Hougue Bie et de revenir en ville. Ces compagnies sont également en capacité de proposer des visites commentées aussi, si le temps le permet, après la Hougue Bie, il serait peut-être possible d'inclure un petit tour commenté d'une partie de l'île avant de revenir à St Helier et de se préparer pour l'embarquement vers Granville et retour à la maison. Une association locale sera sollicitée pour accompagner ce projet.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie en laissant leurs coordonnées.



## Portrait de sœur Isabelle Charrette

Mon frère, vous avez sauvé ma sœur ! C'est ce que dit le Père Louis Banse en prenant le bras d'Alain Manson, qui venait de tirer d'affaire sœur Isabelle. Elle trouvait qu'il faisait très chaud sous sa robe noire, en rentrant de l'une de ses nombreuses visites chez ses patients, sur la route de Granville. La célèbre 2 CV prenait feu ! Le frein à main, non desserré en était la cause. Louise Charrette est native de Coudeville-sur-Mer le 27 juillet 1908. Fille d'Albéric et de Maria Blin, elle y fut ondoyée le 8 juillet et reçut le supplément de cérémonie le 25 octobre suivant. Elle entra



en religion, malgré la réticence des parents, et prit le nom de sœur Isabelle le 17 août 1928. La postulante entra probablement dans la communauté des religieuses de Notre-Dame à Briouze, mais ça reste encore un mystère pour moi car la source fait défaut. Elle prononça ses vœux perpétuels le 30 août 1936. Elle apprit le métier d'infirmière à Paris entre 1930 et 1947. Cette pratique l'amènera sur le front en 1940. Sœur Isabelle travailla ensuite dans les maisons de Voutré (1947-1953), Lignièrès (1953-1954),

Roizé (1954-1967), Tinchebray (1967-1968) puis Hambye à partir de 1968. Elle prit sa retraite, quitta Hambye, le 5 novembre 1994, et entra à « Ma maison » gérée par les Petites sœurs des pauvres à Granville qu'elle quitta le 12 octobre 2001 pour la maison de retraite de Percy où elle décéda le 26 juillet 2003 à l'âge de 94 ans. Son corps fut déposé dans le caveau familial au cimetière de Bréhal. Isabelle Charrette était la sœur aînée d'une fratrie de 6 filles et 2 garçons. Les parents de sœur Isabelle étaient maraîchers et le père fut aussi un terre-neuvas et participait aux grandes campagnes de pêche. Sœur Isabelle quitta Hambye, l'année où Antoinette Lefrant décéda, en 1994. Elle s'était, semble-t-il, déjà retirée de son activité d'infirmière depuis quelques années, remplacée par madame Gwenaëlle Hamon, à laquelle elle avait cédé sa clientèle. Les anciens se souviennent probablement de cette silhouette familière, presque toujours associée à la 2 CV bleue qui pendant trente années va faire partie du quotidien des hambyons et des habitants voisins. Cette voiture avait été offerte par la municipalité de Hambye, à une autre religieuse, en 1957, moyennant une subvention de 60 000 francs, mais comme la bonne sœur en attendait beaucoup plus, le conseil municipal y mit une rallonge de 15 000 francs, au profit de sœur Sainte-Marie-Angèle alors que la religieuse qu'elle avait remplacé, sœur Saint-Michel-des-Saints, se déplaçait en vélo, lui-même offert par la municipalité en 1948. D'ailleurs, la délibération municipale précise que «son concours généreux l'oblige à se rendre chaque jour à pied, dans les points les plus éloignés du territoire communal et qui tout en étant



# Le petit hambyon

un surcroît de fatigue, lui demande un laps de temps considérable ». Sœur Isabelle Charrette était très souvent vue en train de ramasser des herbes pour ses lapins dont elle était fière. C'était parfois la cueillette de plantes sauvages et d'importantes activités de jardinage et de culture de fleurs du jardin destinées au fleurissement de l'église paroissiale dont elle avait la charge. Et dès que cela était nécessaire, elle retirait de sa voiture une sacoche noire contenant le nécessaire médical et les seringues utilisées les unes après les autres ou qu'il fallait faire bouillir dans l'eau chez le patient. Isabelle Charrette est arrivée à Hambye au printemps de 1968. Elle connut plusieurs curés : Fernand Allix, Victor Domin, Raymond Poignavant et Louis Banse. Le curé Allix avait annoncé son arrivée le 1<sup>er</sup> avril en prenant soin de préciser que ce n'était pas un poisson d'avril ! Il précise dans le bulletin du Val de Sienne que l'arrivée le 1<sup>er</sup> avril de la religieuse garde-malade est une bonne nouvelle. L'évêque de Sées avait donné son accord pour ce transfert. Le curé précise qu'elle est diplômée et qu'elle s'installe dans « l'impasse Chapon » et qu'elle se mettait aussitôt à la disposition des hambyons. Dès le lendemain elle se rendait au chevet de deux malades et de préciser que bientôt vous la verrez arriver chez vous, par tous les temps et tous les chemins, grâce à une 2 CV d'occasion conduite avec prudence, qu'on tenait en réserve sans trop oser espérer ! Les vœux des hambyons sont comblés ! Et bien entendu le curé souhaite longue vie chez nous à sœur Isabelle qui nous rappellera le souvenir très cher des sœurs Marie-Angèle et Saint-Michel et tant d'autres ! Le changement de compteur EDF eut effectivement lieu ce jour-là du 1<sup>er</sup> avril 1968. Elle n'avait avec elle que quelques effets personnels. Marguerite Blin, couturière et parente, l'accompagna, le 8 mars 1968, pour visiter cette maison en rénovation, appartenant à Georges Lefrant qui précise dans son carnet de notes quotidiennes « qu'elle est venue avec une sœur garde malade voir nos deux maisons ». Cette maison était celle de la mère Nicolle, décédée en août 1967, Bernard Rével, le fossoyeur, et Yves Crenn, instituteur, les habitèrent. La maison de la mère Nicolle plut à la religieuse Isabelle qui fit affaire avec Georges Lefrant. Il fallut meubler cette maison. Une armoire normande arriva en juillet 1968 de chez mademoiselle Carpon pour y être remontée. Un matelas fut fourni par monsieur Aussant le 13 avril. Des pieds de sommiers furent installés ainsi qu'un grand buffet vernis acheté par la religieuse, le 4 avril 1968, tout cela mis en place par Georges Lefrant. Plus étonnant encore c'est qu'il n'y eut jamais de téléphone ! Toutes les communications passaient par Antoinette Lefrant, commerçante, qui s'astreignit à tenir une comptabilité téléphonique. L'abbé Louis Banse, fit publier un article dans le bulletin du Val de Sienne de janvier 1995 sous le titre « au revoir sœur Isabelle » dans lequel il dit ces quelques mots : «vous avez décidé de nous quitter, nous en sommes tristes mais d'un autre côté, nous sommes heureux, car vous allez pouvoir mieux profiter des années qui vous restent à vivre dans une ambiance de paix chez les petites sœurs des pauvres à Granville. Il y a 27 ans que vous étiez parmi-nous, chacun sait ce que les malades vous doivent. Votre temps ne comptait pas lorsqu'il fallait soulager quelqu'un, ni les distances... Votre dévouement était à la mesure de votre foi. Merci aussi pour les services rendus à l'église. Sœur Isabelle vous partez, mais votre souvenir restera vivant dans nos cœurs. On ne vous oubliera pas dans nos prières. Puissiez-vous vivre des jours heureux. Au revoir ». Un grand merci à Claude et Danielle Bouchard ainsi qu'à Gérard et Eliane Lefrant pour les précieuses informations collectées.



## Elagage



*Exemple de poteau téléphonique masqué sous la végétation*

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public. L'élagage, ou taille des arbres, consiste à couper les branches les plus longues pour des raisons d'esthétique, de santé de l'arbre ou de rendement, mais aussi pour éviter de nuire à un tiers. L'élagage ne doit pas conduire à la suppression d'une haie, par ailleurs indispensable pour la bonne santé du bocage. Jusqu'en 1996, grâce à la servitude d'élagage, France Télécom pouvait faire élaguer, à la place des propriétaires de terrains, les branches d'arbres menaçant ses lignes. Ce dispositif a été abrogé dans le cadre de la libéralisation des

télécommunications. Au fil du temps, le réseau s'est dégradé, en particulier dans les zones rurales, entraînant de nombreuses

coupures et autres défaillances. Le contenu du projet de loi relative à l'entretien et au renouvellement du réseau des lignes téléphoniques



*Exemple de dégât causé au câble téléphonique*



*Exemple d'élagage réalisé sous les câbles électriques*

porté par un député du Puy de Dôme a finalement intégré la loi pour la République numérique du 7 octobre 2016, laquelle a rétabli la servitude d'élagage. Le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, ces opérations sont

accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire.



## Infos utiles

### Horaires mairie:

Lundi	9h-12h15	
Mardi	9h-12h15	13h30-17h
Mercredi	9h-12h15	
Jeudi	9h-12h15	13h30-17h
Vendredi	9h-12h15	13h30-17h

### Contact:

1 Place Elisabeth Beck,  
50450 Hambye  
Téléphone : 02 33 90 44 09  
Messagerie / courriel :  
[mairie.hambye@wanadoo.fr](mailto:mairie.hambye@wanadoo.fr)

## Agenda 2024(non exhaustif)

- 14 janvier : tournoi de babyfoot et fléchettes par Hambyançons-nous
- 4 février : loto à la salle des fêtes de Giéville par l'APEH (association des parents d'élèves de Hambye)
- 17 février : bal des écoles
- 2 mars : carnaval par Hambyançons-nous
- 15 et 22 mars : théâtre par Les Troubl'Fêtes :
- 20 mars : collecte de sang
- 30 mars : repas de la société de chasse
- 7 avril : braderie de Hambye par CBH (comité braderie de Hambye)
- 14 avril : randonnée normande à La Baleine par ATLSV (tourisme et loisirs de la vallée de Sienne)
- 26 mai : visite du cimetière de Hambye dans le cadre du Printemps des cimetières
- 29 mai : collecte de sang
- 15 juin : fête de la musique par Hambyançons-nous
- Mai-août 2024 : exposition « Hambye pendant la seconde guerre mondiale » à la bibliothèque de Hambye
- 20 juillet : fête du village par Hambyançons-nous
- 30 juillet : collecte de sang
- 26 octobre : repas des 100 ans du foot par l'Avenir de Hambye



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

